

6 JUILLET et 6 SEPTEMBRE 2025

CL CUP du Pôle Mécanique 4 COURSES 2 DATES

REGLEMENT TECHNIQUE ET SPORTIF

Art.1 Définition générale de l'épreuve d'endurance

Le **CL CUP** du pôle Mécanique aura le statut d'endurance privée, organisé à l'initiative de la société POLE MECANIQUE KARTING

Art. 2 Participants (es) :

Chaque équipage sera composé de 2 à 5 pilotes. Age mini 14 ans categorie SPORT 13cv.

Les pilotes devront être vêtus d'une combinaison (conseillée), d'un casque homologué et intégral, de gants et de chaussures de sport.

Ils seront aptes physiquement et médicalement à la pratique du karting loisir et seront couvert par leur propre assurance responsabilité civile.

Art. 3 Parcours :

Il sera obligatoirement parcouru dans le sens des aiguilles d'une montre.

- Longueur du circuit : 1208 m (Circuit international du Pôle mécanique d'Ales)

- Largeur 8 m

- Nombre de kart admis pour l'épreuve : 32

- Grille de départ type Formule 1 ou 24 h du Mans

- Parc coureurs : dans les stands

TOUS LES PILOTES DEVRONT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTS AU BRIEFING (sauf autorisation du chef de piste).

L'appel sera effectué, et chaque pilote absent ne pourra prendre le départ de l'épreuve.

Art. 4 Durée de l'épreuve :

L'épreuve se déroule sur une durée de 2 X 2 heures + 1h00 d'essais, le **6 JUILLET ET 6 SEPT**, de 9H00 heures à 17 heures. L'épreuve aura lieu sous n'importe quelles conditions atmosphériques, (sauf circuit impraticable sous décision de l'organisateur.)

Art 5 Type de karts :

Les karts fournis par l'organisation seront des karts de 390 cm3 13cv.

Art 6 Déroulement des essais :

Essais libres et chronométrés : Les essais libres et chronométrés se dérouleront pendant 60 minutes. Chaque équipe désignera un ou plusieurs pilotes pour réaliser ces essais. Le meilleur temps du pilote déterminera la place de son équipe sur la grille de départ de la course 1 et le résultat de la course 1 sera sous forme de la grille inverse pour la course 2.

Horaires des Essais Libres et chronométrés : de 9H30 à 10 H 30.

COURSE 1

- Procédure de départ : le départ sera donné à 11h00 avec le drapeau réglementaire COURSE 1

- Procédure d'arrivée : l'arrivée sera donné à 13h00, sera déclaré vainqueur l'équipe ayant parcouru le plus grand nombre de tours entre le départ et l'arrivée.

COURSE 2

- Procédure de départ : le départ sera donné à 14H30 avec le drapeau réglementaire COURSE 2

- Procédure d'arrivée : l'arrivée sera donné à 16h30, sera déclaré vainqueur l'équipe ayant parcouru le plus grand nombre de tours entre le départ et l'arrivée.

REMISE DES PRIX 17h00

Art. 7 : Remise de l'équipement :

Votre équipement sera remis le matin à 8H30 au responsable de l'équipe qui se devra le ramener en état le soir après l'épreuve.

Art 8 : Signalétique

Le système de panneaux sera fourni par l'organisation et remis avec le reste du matériel. Il devra s'effectuer obligatoirement et uniquement aux endroits du circuit réservés à cet effet.

Art 9 : Relais et ravitaillement en essence :

Chaque équipage définira sa stratégie de course **5 relais seront obligatoires (4 changements) par courses** sous peine de 3 tours de pénalités.

Aucun relais dans les 10 dernières minutes.

Un temps de roulage de **50 minutes maximum par pilote et par relais seront obligatoire** sous peine de prendre une pénalité d'un tour.

Lors de chaque arrêt au stand le temps entre la boucle d'entrée et celle de la sortie devra être supérieur à 120 secondes sous peine de prendre une pénalité de 3 tours.

Arrêts aux stands consécutifs autorisés avec passage à la balance obligatoire.

Les pleins de carburant seront effectués régulièrement pendant les changements de karts.

Art 10 Réparations :

Aucune réparation ne pourra se faire par les équipes. Seul les membres de l'organisation sont habilités à intervenir sur les karts.

Art 11 Discipline de course :

Tout pilote s'oblige à respecter sans réserve le présent règlement sous peine de pénalités. Il devra se conformer au code sportif et obéir strictement aux drapeaux qui lui seront présentés pendant toute la durée de l'épreuve. Toute boisson alcoolisée est interdite pendant la totalité de la manifestation. Tout contact entre les karts et comportement dangereux sera obligatoirement sanctionné et pénalisé.

Art 12 Pénalités :

Pour chaque non - respect du règlement (ex : drapeau, vitesse excessive dans les stands, casque non attaché, reprise de la piste en sens inverse après un tête à queue, contact entre les karts), il sera appliqué un STOP AND GO, qui se déroulera auprès de la direction de course dans les stands. Sur présentation du drapeau noir avec son numéro de kart, le pilote devra obligatoirement s'arrêter au tour suivant devant la direction.

BAREME DES PENALITES:

- 1^{er} STOP AND GO Arrêt de 15 secondes,
- 2nd STOP AND GO Arrêt de 60 secondes,
- 3^{ème} ARRET DEFINITIF (sans remboursement total ou partiel).

Art 13 Changement de karts, poids lest et pointage bracelet :

- Deux postes d'arrêt par catégorie seront déterminés par un moniteur ou informatiquement à chaque relais,
- Le pilote prenant le relais repart avec un nouveau kart préparé en amont.
- Le pilote prenant le relais sera pesé et lesté à 255 kg ainsi que les pilotes débutant les séances.
- Les pilotes seront systématiquement scannés à l'aide d'un bracelet pour contrôler le temps de roulage et le temps de pause.

Art 14 Assurances :

Tous les mineurs devront être muni d'une autorisation parentale. Les pilotes (mineur et majeurs) doivent être muni de leur attestation de responsabilité civile, de plus une assurance est souscrite par la société Pôle Mécanique Karting.

Art 15 Engagements :

Les engagements seront reçus jusqu'au **1/07/25** à l'adresse suivante :

Pôle Mécanique karting

Vallon de Fontanes

Pôle Mécanique

30520 SAINT MARTIN DE VALGALGUES

contact@pole-mecanique-karting.fr

Nombre d'engagements limités à 32 Karts.

Montant des droits d'engagement : 560 € TTC par équipe. Les demandes d'engagement devront être accompagnées d'un chèque d'acompte de 250 € par équipe, libellé à l'ordre d'ALES RACING SYSTEM. Le solde sera versé le jour de la manifestation lors de la prise de possession de l'équipement.

Les repas sont optionnels au tarif de 22 € par personne (PILOTES et ACCOMPAGNANTS).

Les demandes non accompagnées d'un chèque d'acompte ne seront pas prises en compte.

Art 16 Modification :

L'organisation se réserve de droit, quelles qu'en soient les raisons, d'annuler ou de modifier les dates de l'épreuve si les circonstances l'y obligent. Dans ce cas, elle sera tenue d'en aviser les concurrents dans les délais les plus brefs. En cas d'annulation de l'épreuve, l'organisation remboursera les droits d'engagement et acomptes versés, et il ne pourra être demandé à l'organisation aucune indemnité ni dommages et intérêts d'aucune sorte.

Art. 17 Publicité :

Chaque équipe pourra décorer son kart à ses couleurs. Les emplacements publicitaires disponibles sur le kart sont définis comme suit :

Pontons, spoiler, nassau panel...

Les banderoles sont autorisées sur les emplacements prévus à cet effet.

Art 18 Horaires :

8H30	Accueil + remise de l'équipement + petit déjeuner,
9H30	Essais libres chronomètres,
11H00	Départ COURSE 1
13H15	Repas
14H30	Départ COURSE 2
17H	Remise des récompenses, trophée et cocktail.

Une remise de prix exceptionnelle avec le
TIRAGE AU SORT LORS DE LA 2eme COURSE
BULLETIN A CHAQUE COURSE PAR EQUIPAGE et la remise du championnat

POINTS DU CHAMPIONNAT PAR COURSE
2 POINTS POLE 2 POINTS MEILLEUR TOUR EN COURSE 1 ET EN COURSE 2

10 PREMIERS

25 VAINQUEUR
20 POINTS 2EME
15 POINTS 3EME
12 POINTS 4EME
10 POINTS 5EME
8 POINTS 6EME
6 POINTS 7EME
4 POINTS 8EME
2POINTS 9EME
1POINT 10EME

Le Pôle mécanique Karting se réserve le droit de refuser tout équipage à sa convenance ainsi que de modifier le règlement à tout moment.

Les pilotes et accompagnateurs s'engagent à respecter le personnel que ce soit sur place ou sur les réseaux, en cas de manquement l'exclusion sera immédiate et définitive.

Pour tout autre renseignement n'hésitez pas à nous appeler au 0466308772 ou 0674592570